

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ALAN ALLMAN ASSOCIATES ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 22 JUIN 2022 RESULTATS DES VOTES

Issy-les-Moulineaux, le 23 juin 2022 ; 18 heures - Alan Allman Associates (Euronext Paris - FR0000062465 – la « Société » - AAA) annonce les résultats des votes des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2022.

Nombre de titres formant le capital social	43 243 041
Nombre de voix	43 197 394
Nombre de voix présentes ou représentées	40 983 368

Taux de participation (en % de titres)	94,875%
Quorum AGO : 20%	Atteint
Quorum AGE : 25%	Atteint

Assemblée générale ordinaire	Pour		Contre		Abstention	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021	40 983 368	100	0	0	130	0
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	40 983 368	100	0	0	130	0
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021	40 983 368	100	0	0	130	0
4. Approbation de conventions et engagements visés à l'article L.225-38 du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes	1 221 786	100	0	0	130	0,011
5. Ratification de la nomination de Monsieur Charles A Gratton en qualité d'administrateur	40 983 368	100	0	0	130	0
6. Ratification de la nomination de la société Camahëal Finance, représentée par Monsieur Florian Blouctet, en qualité d'administrateur	40 983 368	100	0	0	130	0
7. Echéance du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société JPA et proposition de nomination de nomination du cabinet Grant Thornton en remplacement	40 983 368	100	0	0	130	0
8. Echéance du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Auditem et proposition de nomination du cabinet Sofidem & Associés en remplacement	40 983 368	100	0	0	130	0
9. Echéance du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur DUBREUIL Olivier et proposition de nomination de l'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC) en remplacement	40 983 368	100	0	0	130	0
10. Echéance du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur MICHOT Laurent et proposition de nomination de Monsieur Sami LOUEDEC en remplacement	40 983 368	100	0	0	130	0
11. Approbation du rapport sur les rémunérations de l'ensemble des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (say on pay ex post)	40 982 138	100	0	0	1 230	0,003

ALAN ALLMAN ASSOCIATES



12. Approbation des éléments fixes et variables composant la	40 982 138	100	0	0	1 230	0,003
rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre de cet exercice au Président du Conseil d'administration - Directeur Général, (say on pay ex post)				• •		
13. Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Jean- Marie Thual, Président du Conseil d'administration - Directeur Général au titre de l'exercice 2022 (say on pay ex ante)	40 982 138	100	0	0	1 230	0,003
14. Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2022 (say on pay ex ante)	1 220 686	100	0	0	1 230	0,101
15. Autorisation à donner au Conseil d'administration d'opérer sur les actions de la Société	40 983 368	100	0	0	130	0

Assemblée générale extraordinaire	Pour		Contre		Abstention	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
16. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	40 983 368	100	0	0	130	0
17. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs	40 981 992	99,997	1 246	0,003	130	0
18. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'émission d'actions et/ou de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	40 982 136	99,997	1 102	0,003	130	0
19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	40 982 136	99,997	1 102	0,003	130	0
20. Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des instruments financiers composés de et/ou donnant droit (sur exercice de bons d'émission) à des titres de créances obligataires donnant accès au capital de la Société auxquels sont attachés des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce	40 982 136	99,997	1 102	0,003	130	0
21. Autorisation à conférer au Conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer, dans la limite de 10% du capital, le prix d'émission dans les conditions fixées par l'assemblée générale	40 983 092	100	146	0	130	0
22. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de	40 983 236	100	2	0	130	0

ALAN ALLMAN ASSOCIATES



	•					
souscription des actionnaires, en cas de demandes excédentaires, dans				•	•	•
la limite de 15% de l'émission initiale				•	•	•
23. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de	40 983 238	100	0	0	•130	0 •
primes, réserves, bénéfices ou autres						
24. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	40 983 238	100	0	0	130	0
25. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	40 983 238	100	0	0	130	0
26. Limitation globale du montant des émissions de titres réalisées en vertu des 16ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème, 21ème, 22ème et $23^{\text{ème}}$, $24^{\text{ème}}$ et 25ème résolutions	40 983 238	100	0	0	130	0
27. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	40 983 236	100	2	0	130	0
28. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux	40 983 236	100	2	0	130	0
29. Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission de bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes	40 982 136	99,997	1 102	0,003	130	0
30. Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de salariés français du Groupe	40 983 236	100	2	0	130	0
31. Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de salariés de certaines filiales étrangères à des conditions comparables à celles qui seraient offertes en vertu des 27ème, 28ème, 29ème et 30ème résolution	40 983 236	100	2	0	130	0
32. Limitation globale du montant des émissions de titres réalisées en vertu des 27ème, 28ème, 29ème, 30ème et 31ème résolutions	40 983 238	100	0	0	130	0
33. Autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le	40 983 238	100	0	0	130	0
capital par annulation des actions rachetées						
34. Modifications statutaires	40 983 238	100	0	0	130	0
• II Modifications statutanes						

ALAN ALLMAN ASSOCIATES



A propos d'Alan Allman Associates

Alan Allman Associates est un écosystème de marques fortes, spécialisé notamment dans la transformation digitale, créé en 2009 par acquisitions et développement de performance interne, dans l'univers du conseil. Implanté en Europe et en Amérique au Nord, l'Ecosystème entretient un réseau de relations dynamiques, créatrices de valeur autour de 3 pôles : conseil high-tech, conseil en transformation industrielle et conseil en stratégie et management. Alan Allman Associates est labellisé Happy At Work, certifié ISO 9001 et médaillé Silver Ecovadis pour sa performance RSE.

Alan Allman Associates est coté sur le Compartiment B d'Euronext Paris (FR0000062465 – mnémonique AAA).

CONTACT PRESSE Alan Allman Associates Julie Doré jdore@alan-allman.com

